



CASE LAW **ANALYTICS**

L'intelligence artificielle au service du droit

Une équipe de juristes virtuels pour quantifier l'aléa judiciaire

Case Law Analytics crée des outils extrêmement fiables de **quantification de l'aléa judiciaire** fondés sur une alliance profonde entre une solide **expertise juridique** et des techniques avancées **d'intelligence artificielle**.

Partant du constat que rendre la justice est une activité éminemment humaine et en conséquence fondamentalement soumise à divers aléas, nous **modélisons le processus de décision judiciaire** pour reproduire avec une grande précision **l'ensemble des issues possibles** d'un dossier présenté devant une juridiction donnée.

Cette approche permet en outre de **mettre en évidence les éléments les plus déterminants** du dossier et ainsi **d'optimiser la stratégie** à mettre en place.

Case Law Analytics propose à ce jour ses outils dans une quinzaine de domaines, tous disponibles en ligne, dans notre application sécurisée 100% en mode SaaS.



La technologie de Case Law Analytics est **le résultat de plusieurs années de recherche** au sein d'Inria, institut public mondialement renommé dans le domaine des sciences du numérique. Fruit d'une longue collaboration entre un magistrat et un mathématicien, notre approche unique fondée sur une modélisation rigoureuse permet de présenter des évaluations prouvées. Là où de simples statistiques produisent des résultats peu fiables qui ne rendent compte que du passé, **l'intelligence artificielle permet de refléter fidèlement les décisions** qui seraient réellement prises par une juridiction donnée.

NOTRE SOLUTION



Modéliser le processus de prise de décision judiciaire pour présenter l'ensemble des issues possibles d'un dossier.

Comment ?

Notre approche est similaire à celle qui a fait ses preuves dans de nombreux domaines où la modélisation mathématique a déjà permis d'analyser des situations dont l'issue est essentiellement incertaine. Elle se décompose en trois étapes :

- 1** **Identification des critères pertinents** sur lesquels s'appuie le juge pour prendre sa décision, en collaboration avec des experts du domaine concerné : magistrats, avocats, universitaires et experts juridiques. Suivant le domaine, entre 30 et 100 critères sont définis.
- 2** **Analyse** de la jurisprudence / de l'historique contentieux et transactionnel à la lumière de ces critères afin de construire une base de données pertinente.
- 3** **Modélisation via des moteurs d'intelligence artificielle** du processus de décision judiciaire pour présenter l'ensemble des jugements qui seraient rendus par une juridiction donnée sur un dossier donné.

LES DOMAINES COUVERTS



LES OPTIONS

- La jurisprudence associée
- Les statistiques du contentieux

NOS OFFRES

L'abonnement

Vous souscrivez un abonnement pour avoir accès à un ou plusieurs modules de contentieux selon vos besoins.



Le co-développement

Nous développons en collaboration avec vous un produit qui correspond à vos domaines d'expertise.



La formation

Nous accompagnons vos équipes dans la découverte de notre solution.

AVEC NOS OUTILS, VOUS ALLEZ

Apprécier les chances de succès d'un dossier et estimer les quantums probables.



Amener la partie adverse à négocier un arrangement raisonnable.



Identifier les éléments les plus pertinents du dossier afin d'optimiser votre stratégie et convaincre de l'efficacité de celle-ci.



Trouver instantanément la jurisprudence la plus pertinente pour votre dossier



Visualiser les statistiques concernant votre domaine.

Distinctions



Prix du concours 2019 Editions Lefèbvre Sarrut x Le Village by CA



Prix 10.000 startups pour changer le monde en 2019 pour le Grand Ouest dans la catégorie « Deep Tech Data »



Prix du Village de Legal Tech 2018



Sélection « 100 start-up où investir en 2018 » du magazine Challenges

Pour aller plus loin

LEVY VEHEL, Jacques. Quantification de l'aléa judiciaire, intelligence artificielle et applications. *Dalloz Avocat*. 2019, n°3, p. 138-142.



LEVY VEHEL, Jacques & DUPRE, Jérôme. Intelligence Artificielle : Quelle innovation pour la quantification de l'aléa judiciaire ? dans *L'innovation juridique et judiciaire, Méthodologie et perspectives*. Sous la direction de MASSON, Antoine & BOUTHINON-DUMAS, Hugues. Larcier, 2019, p. 173-183.

LES CREATEURS



Jacques Lévy Véhel

École Polytechnique
Sup-Télécom
Docteur en mathématiques,
Directeur de Recherche Inria
Président de Case Law Analytics



Jérôme Dupré

Docteur en droit
Ancien juriste d'entreprise
Ancien Avocat au barreau de
Nantes
Magistrat

CONTACTS

Pour demander une formation, une démonstration ou un devis personnalisé :

02 85 52 83 63

contact@caselawanalytics.com

@ Zero Newton
3 place Albert Camus
44200 Nantes

@ Station F
5 parvis Alan Turing
75013 Paris

ILS NOUS SOUTIENNENT



ILS NOUS FONT CONFIANCE



Décider devient facile.



CASE LAW ANALYTICS